

Le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé¹ : étapes successives à la préparation d'une leçon de français langue étrangère

INTRODUCTION

Le présent composé est l'un des temps du passé les plus utilisés en français. En effet, conservant les emplois qui lui étaient attribués, il s'est peu à peu emparé de ceux réservés au passé 1 et domine aujourd'hui tant à l'oral qu'à l'écrit (le passé 1 ayant été « exilé » quasiment au seul emploi de la troisième personne dans la narration). Dès lors, la communication étant un des points privilégiés aujourd'hui par l'enseignement du français langue étrangère, il nous a semblé intéressant d'étudier ce temps de la conjugaison dans le cadre de notre travail.

Néanmoins, les difficultés que suscite l'emploi du présent composé sont nombreuses. Nous avons dès lors pris le parti de fonder notre exposé sur un problème propre à l'apprenant en FLE², à savoir le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison de ce temps (question en effet peu ardue pour un francophone).

Nous tenterons donc ici de trouver une explication logique à ce point grammatical. Pour ce faire, nous passerons par plusieurs étapes. Nous commencerons par étudier de manière critique le discours produit par les manuels de FLE (nous nous interrogerons sur sa validité ainsi que sur sa possible assimilation et application par l'apprenant) et sa mise en pratique au travers des exercices proposés. Tirant parti de nos conclusions, nous construirons ensuite le discours grammatical sur lequel nous baserons notre leçon. Enfin, nous décrirons, de manière détaillée, cette leçon.

¹ Tout au long de notre travail, nous utiliserons la terminologie de Marc Wilmet en ce qui concerne les temps de la conjugaison française. Bien que l'étiquette « présent composé » s'expose à certaines réticences, nous pensons que la nouvelle nomenclature des formes verbales, mise en place par Marc Wilmet, est plus logique que celle que la tradition a imposée et permet dès lors sa meilleure compréhension et assimilation.

² Afin d'éviter les longueurs, nous emploierons l'abréviation FLE pour signifier « français langue étrangère ».

Première partie : état de la question critique sur base de cinq manuels de français langue étrangère

Notre état de la question critique se fondera sur les cinq manuels de FLE (niveau 1) suivants : *Bonne Route !*³, *Cadences*⁴, *Mosaïque*⁵, *Le Nouvel Espaces*⁶ et *Studio 100*⁷. Pour chaque ouvrage, nous articulerons notre commentaire en trois parties. Premièrement, nous produirons une synthèse du discours grammatical tenu⁸. Deuxièmement, nous nous intéresserons à sa « mise en forme » (place consacrée à la grammaire, usage de tableaux de synthèse,...) et à la méthodologie du manuel. Troisièmement, nous analyserons la « mise en pratique » du point étudié, à travers notre observation critique des exercices proposés.

1. Bonne Route !

1.1. Le discours grammatical

Ce manuel propose comme règle générale de formation du présent composé l'adjonction d'un participe 2 à un auxiliaire (*avoir* ou *être*). Il distingue ensuite trois cas de figure. Premièrement, « [l]es verbes avec un complément d'objet direct emploient toujours l'auxiliaire **avoir**. (...) Mais quelques verbes n'ont pas de complément d'objet direct et pourtant emploient l'auxiliaire **avoir** : coûter, dormir, marcher, plaire, sembler, voyager⁹...» Deuxièmement, les auteurs de *Bonne Route !* soulignent que les verbes pronominaux ainsi que les verbes qui n'ont jamais de complément d'objet direct se conjuguent au présent composé avec l'auxiliaire *être*. Enfin, le dernier cas abordé est celui des verbes pouvant utiliser les deux auxiliaires. Le manuel prend l'exemple de *sortir* et *sembler*¹⁰ donner pour explication que, si le verbe est construit avec un

³ GIBERT Pierre et GREFFET Philippe, *Bonne Route ! 1 : méthode de français* (avec la collaboration d'Alain Raush et de Danielle van Zundert), Paris, Hachette, 1988, 258 p.

⁴ BERGER Dominique et MÉRIEUX Régine, *Cadences : méthode de français (niveau débutant)*, Paris, Didier, 1994, 224 p.

⁵ JOB Béatriz, *Mosaïque 1 : méthode de français* (avec la collaboration de Jean-Pierre et Frédéric Hatchondo), Paris, CLE international, 1994, 208 p.

⁶ CAPELLE Guy et GIDON Noëlle, *Le Nouvel Espaces 1 : méthode de français* (avec la collaboration d'Annie Coutelle et de Sylvie Pons), Paris, Hachette, 1995, 206 p (« Français langue étrangère »).

⁷ LAVENNE Christian et alii, *Studio 100 : niveau 1 (méthode de français)*, Paris, Didier, 2001-2004, vol. 1.

⁸ Nous y utiliserons la terminologie de Marc Wilmet, bien que la nomenclature traditionnelle soit conservée dans chacun de ces manuels.

⁹ GIBERT Pierre et GREFFET Philippe, *op. cit.*, p. 122.

¹⁰ Aucune explication explicite n'est fournie. L'apprenant doit déduire ce propos à partir de l'indication de la nature des termes de l'exemple. Nous retranscrivons cet extrait en annexe (1.1.).

complément d'objet direct, il se conjuguera avec l'auxiliaire *avoir* ; dans le cas contraire, avec l'auxiliaire *être*.

Nous pouvons résumer les règles énoncées par le tableau ci-dessous :

Règle générale de formation du présent composé d'un verbe : auxiliaire (<i>avoir</i> ou <i>être</i>) + participe 2		
Formation avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	Formation avec l'auxiliaire <i>être</i>	Formation possible avec les deux auxiliaires
- verbes avec COD - certains verbes construits sans COD (marcher, dormir,...)	- verbes pronominaux - quelques verbes sans COD	Exemple du verbe <i>sortir</i>

Ce discours grammatical peut être loué pour plusieurs raisons : d'une part, il prend en compte tous les cas possibles de choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé et dès lors n'omet pas celui des verbes utilisant, selon leur construction, *avoir* ou *être* ; d'autre part, par son travail sur le complément d'objet direct, il évite l'étiquette hasardeuse de « verbes de mouvement » destinée à rassembler les verbes employant l'auxiliaire *être* dans leur formation du temps étudié.

Malgré ces points positifs, nous ne pouvons cependant que critiquer le discours tenu. Dans un premier temps, nous déplorons le fait que la règle générale ne précise pas que l'auxiliaire se conjugue au présent de l'indicatif et que le participe 2 est celui du verbe à conjuguer. Dans un second temps, nous remarquons que si les règles énoncées sont exactes, elles sont néanmoins très peu précises. En effet, elles laissent une intersection floue (rendue visible par les déterminants *certain*s et *quelques*) en ce qui concerne les verbes construits sans complément d'objet direct. Dès lors, le discours grammatical n'est ni aisément assimilable, ni centré sur la production de l'apprenant (quel auxiliaire doit-il utiliser s'il souhaite conjuguer au présent composé les verbes *rêver* ou *aller* construits, tous les deux, sans complément d'objet direct ?).

1.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical

Le point de grammaire est étudié de manière explicite et progressive. En effet, trois leçons sont consacrées à notre sujet : la première (leçon 17 « Passe ton bac

d'abord ! ») est centrée sur le présent composé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ; la deuxième (leçon 18 « Tous partis ! ») sur le présent composé conjugué avec l'auxiliaire *être* ; et la dernière (leçon 24 « D'amour et d'eau fraîche ») étudie les verbes pronominaux, et notamment leur conjugaison au présent composé. Cependant, les auteurs du manuel ne reviennent pas sur les points vus précédemment (un seul renvoi au chapitre précédent (plus précisément aux verbes construits sans complément d'objet et se conjuguant non pas avec *être* mais avec *avoir*) est fait à la leçon 18 (p. 128)) : la progression suivie n'opère donc pas un mouvement spiroïdal.

Nous remarquerons que la grammaire est étudiée au sein de la leçon (le manuel n'est pas doté d'une annexe reprenant, sous la forme d'une synthèse, la matière étudiée) : chacune des trois leçons consacre à peu près une page à un aspect de la formation du présent composé (« Pour pratiquer la grammaire ») sur laquelle se mêle discours grammatical et exemples.

Enfin, aux vues des exercices (cf. point suivant), nous pouvons affirmer que l'ouvrage se fonde principalement sur une approche de type biéveuriste.

1.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices

Tout d'abord, la thématique de la leçon (respectivement pour les trois leçons : l'enseignement, le voyage et les relations sociales) est mise en place par un texte (non-authentique) à écouter et à lire, et par des exercices de compréhension. Cette première phase, qui précède l'étude du point grammatical, n'en est cependant pas une première approche, ce que nous regrettons. En effet, les textes des leçons 17, 18 et 24 contiennent très peu de verbes au présent composé (quatre verbes conjugués avec *avoir* dans le texte de la leçon 17 ; deux fois la forme « est parti » dans le texte de la leçon 18 ; et seulement quatre verbes pronominaux, dont deux au présent composé, dans celui de la leçon 24) ; de même, pour les exercices de compréhension du texte.

Dans un deuxième temps et faisant suite au discours grammatical, l'apprenant est confronté à des exercices de drill qui peuvent être l'objet de plusieurs critiques. D'une part, ils ne sont pas en lien avec les thématiques des leçons et ne permettent dès lors pas l'acquisition et l'utilisation du vocabulaire qui y est lié. En outre, il s'agit majoritairement d'exercices de transformation, peu variés et peu ludiques. Pour

exemple, l'exercice 5 de la leçon 17¹¹ qui n'utilise pas le vocabulaire de l'enseignement et qui est basé sur la transformation de phrases ne constituant pas un texte suivi (phrases produites hors contexte). Nous considérons les « activités » orales, dont il nous faut souligner la rareté¹², comme des exercices de drill étant donné que, par leur caractère contraint et répétitif¹³, ils empêchent toute production spontanée de l'apprenant.

Néanmoins, nous soulignerons la qualité de l'exercice 8 de la leçon 18¹⁴. En effet, il nous semble intéressant en ce qui concerne le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé puisqu'il mêle des verbes s'employant avec l'auxiliaire *avoir* à d'autres se conjuguant avec l'auxiliaire *être* et suscite dès lors la réflexion de l'apprenant. En outre, il s'agit d'un des seuls exercices de drill utilisant le vocabulaire de la thématique du cours (le voyage).

Enfin, dans la section « Pour aller plus loin », nous trouvons des activités liées aux thèmes étudiés et se fondant sur des documents authentiques (ou des reconstructions « réalistes ») de différents types (poème, chanson, petites annonces, statistiques,...). Nous regrettons le fait que ces derniers exercices n'insèrent pas, de manière implicite, le point grammatical étudié au cours de la leçon : en effet, les apprenants sont la plupart du temps amenés à observer ou à produire des formes au présent de l'indicatif. Ainsi, seuls les exercices de drill permettent de « pratiquer la grammaire ». Or, nous avons démontré combien ils étaient peu efficaces dans une perspective de production.

1.4. Conclusion

L'impression générale émanant de notre analyse du manuel *Bonne Route !* est assez négative : si nous avons relevé certains points positifs dans le discours grammatical, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas aisément assimilable et qu'il ne tend pas à faciliter la production de l'apprenant. Cela a évidemment un impact sur les exercices proposés, fortement contraints, dans lesquels la production personnelle de l'étudiant est peu suscitée tant à l'oral qu'à l'écrit. Ce constat est d'autant plus négatif

¹¹ Retranscription de l'exercice au point 1.2. de l'annexe 1.

¹² Sur l'ensemble des trois leçons, sans compter les exercices de prononciation, et nous concentrant sur ceux abordant le présent composé, nous n'avons relevé que trois activités orales sur un total de onze.

¹³ Pour exemple, l'exercice 7 de la leçon 24, retranscrit au point 1.4. de l'annexe 1.

¹⁴ Retranscription de l'exercice au point 1.3. de l'annexe 1.

que, dans l'avant-propos de l'ouvrage, les auteurs avaient notamment pour objectif de permettre à l'apprenant de **s'exprimer** dans des situations courantes...

2. Cadences

2.1. Le discours grammatical

Le manuel *Cadences* pose que le présent composé se forme avec le présent de l'auxiliaire *avoir* ou *être* adjoind au participe 2 du verbe à conjuguer. Aucun critère n'est évoqué pour permettre le choix d'un auxiliaire plutôt que l'autre ; à la place, les auteurs dressent une liste de quatorze verbes qui se conjuguent au temps étudié en utilisant **en général** l'auxiliaire *être* ; il s'agit des verbes : *entrer, sortir, aller, venir, arriver, partir, naître, mourir, monter, descendre, passer, tomber, rester* et *retourner*.

Par ce discours grammatical, les auteurs évitent le piège de l'étiquette de « verbes de mouvement ». Cependant, trois remarques négatives doivent être émises : premièrement, ils n'évoquent ni le cas des verbes pronominaux, ni celui des verbes pouvant se conjuguer, selon leur construction, avec *avoir* ou avec *être*. Deuxièmement, ils n'explicitent pas leur réserve quant à la liste qu'ils dressent, sous-entendue dans la locution « en général ». Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que les verbes de cette liste soient effectivement conjugués au présent composé avec l'auxiliaire *être* ? La question reste sans réponse... Dès lors, l'apprenant, tout en connaissant les règles édictées, court le risque de produire des énoncés erronés. Enfin, bien que le principe de liste nous semble, dans le point grammatical étudié, inévitable, les auteurs de l'ouvrage n'ont aucunement cherché à y donner une cohérence, ce qui aurait facilité son étude.

2.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical

La formation du présent composé est étudiée de manière explicite, au sein d'une seule leçon (séquence 2 du dossier 3) à travers deux tableaux de synthèse et un exercice de déduction (un choix multiple fait suite à un exercice de repérage de formes verbales). Si nous ne pouvons parler de progression en termes de savoir grammatical (les connaissances de l'apprenant sur le présent composé ne se voyant pas étayées au fil des

leçons), il n'en reste pas moins que les auteurs du manuel, tirant profit de diverses méthodologies¹⁵, ont créé une méthode d'enseignement menant, pas à pas, à une production libre de la part de l'apprenant.

2.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices

Tout d'abord, un document écrit (dans le cas présent, un roman-photo consacré à la vie de la princesse Stéphanie de Monaco) pose le thème du cours, à savoir, les étapes d'une vie. Plusieurs activités se fondent sur ce document : deux de compréhension et une troisième faisant le lien avec le point grammatical étudié. Ce dernier exercice donne pour consigne de relever, dans un texte résumant la vie de la princesse, les verbes au présent composé et d'en retrouver les infinitifs¹⁶. S'y trouvent des verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *avoir* et d'autres avec l'auxiliaire *être*. Ainsi, l'apprenant peut déduire les règles de formation de présent composé et répondre au choix multiple de l'exercice suivant.

Suite à ces deux exercices faisant la transition entre la thématique et le discours grammatical, nous trouvons des exercices contraints sans lien avec la thématique proposée. Ils sont tant écrits (conjugaison de verbes à l'infinitif hors contexte ou dans un texte à trous, transformation au présent composé de phrases au présent) qu'oraux (exprimer des faits passés en utilisant les termes donnés,...). Si l'absence de lien avec le thème de la leçon peut être critiquée (on manque une occasion d'ancrer du nouveau vocabulaire), de même que la création de formes verbales hors contexte, ces exercices de drill nous ont paru louables par leur variété et par leur inscription dans une progression. En effet, nous y avons vu une manière de fixer les nouveaux acquis de l'apprenant et de mener à une production ultérieure de sa part.

Les auteurs du manuel ont en effet terminé leur leçon par des activités libres et en lien avec la thématique vue. Ces exercices sont écrits et oraux (après avoir pris note des récits biographiques entendus, les raconter oralement ; raconter sa vie par écrit). Ils

¹⁵ En effet, les auteurs semblent puiser leurs exercices de drill dans la méthodologie biéveuriste ; tout en présentant des documents authentiques et en réduisant au maximum le discours grammatical explicite comme le prescrit l'approche de type communicatif.

¹⁶ Reproduction de l'exercice au point 2.1. de l'annexe 1.

mènent donc l'apprenant à produire un discours personnel, ce qui a été rendu possible tant par le vocabulaire acquis dans la première phase de la leçon, que par les bases grammaticales fixées par les tableaux de synthèse et les exercices de drill. La progression au sein de la leçon permet donc l'acquisition d'un savoir et son application.

2.4. Conclusion

Notre opinion concernant le manuel *Cadences* est mitigée. D'un côté, le discours grammatical tenu doit être critiqué pour son manque de précision et le niveau élémentaire auquel il laisse l'apprenant. De l'autre, bien que certaines améliorations puissent y être apportées, les exercices proposés sont estimables par leur variété et le souci d'une avancée progressive dans l'acquisition et l'application d'un nouveau savoir.

3. Mosaïque

3.1. Le discours grammatical

À partir des consignes et des remarques concernant les exercices ainsi que grâce aux « tableaux de synthèse », nous avons pu reconstruire le discours grammatical exposé dans le manuel *Mosaïque* : le présent composé se forme par l'adjonction du participe 2 du verbe à conjuguer à l'auxiliaire *avoir* ou *être* au présent. Avec deux types de verbes, il faut utiliser l'auxiliaire *être* : les verbes pronominaux et les verbes de mouvements.

Le discours grammatical de cet ouvrage ne nous satisfait pas pour plusieurs raisons : d'une part, il n'est jamais établi explicitement que dans la plupart des cas, nous utilisons l'auxiliaire *avoir* pour conjuguer un verbe au présent composé. D'autre part, l'étiquette de « verbes de mouvement » nous semble problématique puisqu'elle sous-entend, aucune liste exhaustive n'ayant été dressée, que tout verbe exprimant le mouvement se conjugue à ce temps verbal avec l'auxiliaire *être*. Or, cette règle est erronée. De fait, de nombreux verbes de mouvement (fréquemment employés) n'utilisent pas l'auxiliaire *être* dans leur formation du présent composé (exemples : *marcher, courir, ramper* ainsi que *monter, descendre, entrer* lorsqu'ils sont construits avec un CV1). En outre, d'autres verbes n'exprimant pas un mouvement sont conjugués

avec l’auxiliaire *être* (exemples : *mourir*, *naître*). Dès lors, les règles édictées ne pourront que conduire l’apprenant à produire des énoncés erronés...

3.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical

Le point grammatical est étudié explicitement au sein des leçons mais de manière peu structurée : outre les deux cadres « Apprenez » consacrés respectivement aux formes du verbe *regarder* au présent composé, et aux verbes conjugués avec l’auxiliaire *être*, la grammaire est disséminée dans des remarques aidant à la réalisation des exercices¹⁷. Il faut noter que le présent composé apparaît également dans les tableaux de conjugaison en annexe (ce qui est rarement le cas dans les manuels, dans lesquels, généralement, les tableaux récapitulatifs n’incluent que le participe 2...).

La méthode d’enseignement est progressive : le « discours grammatical » sur le présent composé est, en effet, développé sur trois leçons, bien qu’aucune d’entre elles ne soit strictement consacrée à ce point. Tout d’abord, la leçon 17 (ayant pour thématique les loisirs et les sorties) introduit le présent composé conjugué avec l’auxiliaire *avoir* (un tableau de conjugaison dans lequel se trouve le présent composé du verbe *regarder* est assorti de questions conduisant l’apprenant à en déduire la règle de formation). Ensuite, la leçon 18 (consacrée aux transports urbains) aborde l’emploi des auxiliaires *avoir* et *être* dans la formation du temps étudié sans qu’un discours grammatical explicite soit donné (on trouve seulement des remarques dans les consignes d’exercices concernant les verbes pronominaux et la formation générale du présent composé). Enfin, la leçon 19 (à propos du système éducatif et des services publics) revoit la construction avec l’auxiliaire *avoir* par des questions relatives à la conjugaison du verbe *finir*. Un exercice ultérieur, fondé à nouveau sur la réflexion de l’étudiant, mène à la révision du choix de l’auxiliaire. Il fournit en outre un tableau de synthèse au sujet des verbes conjugués avec *être*.

Cette progression ne favorise néanmoins pas, selon nous, une acquisition solide du point grammatical car elle n’en offre jamais de vision globale : l’apprenant glane ci

¹⁷ Par exemple, dans les consignes de l’exercice 6 de la leçon 18, il est noté : « POUR VOUS AIDER : Au passé composé, les verbes précédés du pronom “se” (verbes pronominaux) se conjuguent avec le présent de l’auxiliaire “être” » ; JOB Béatriz, *op. cit.*, p. 111.

et là des informations sans qu'elles ne soient regroupées dans une partie du manuel, ce qui peut, nous semble-t-il, entraver la formation d'un discours cohérent.

Enfin, la volonté des auteurs de réduire au maximum le discours grammatical aurait pu nous faire croire au développement, au sein de leur ouvrage, d'une méthodologie de type communicatif. Cependant, la place restreinte laissée aux productions de l'apprenant nous a éloignée de cette idée.

3.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices

Parcourant les différentes leçons, nous avons distingué trois types d'exercices.

Le premier regroupe des documents à lire et/ou à écouter au sein desquels l'apprenant doit repérer des formes verbales et doit mettre en place un discours grammatical, à partir de ses observations et de la vérification de celles-ci par leur comparaison avec les tableaux de synthèse proposés (notamment, l'exercice 4 de la leçon 19¹⁸). Si ces exercices sont louables par le travail de réflexion de l'étudiant qu'ils nécessitent, nous regrettons néanmoins qu'ils ne soient pas complétés par un discours grammatical clair et global, et qu'ils dominent massivement dans les leçons (en effet, les autres types d'activités sont très peu représentés).

Un second groupe d'exercices se fonde sur la production orale et/ou écrite de l'étudiant. Il peut être divisé lui-même en deux sous-groupes. Le premier rassemble des exercices de drill, fortement contraints et ne permettant donc pas la production libre de l'apprenant. L'exercice 9 de la leçon 17¹⁹ se base sur le mécanisme de changement de personnes à partir d'un modèle donné. S'il permet la fixation d'une structure (l'auxiliaire *avoir* + le participe 2), il n'en reste pas moins peu ludique. Le second sous-groupe est composé d'exercices moins contraints mais dont on peut cependant regretter l'aspect répétitif. En effet, nous prendrons pour exemple, l'exercice 6 de la leçon 18²⁰. Il se fonde sur la description des actions et des lieux représentés par trois images (reproduisant le réveil et la toilette d'Agnès). Bien que les compétences orales et écrites de l'apprenant soient stimulées, nous déplorons le fait que les auteurs du manuel proposent les mêmes activités tant à l'oral qu'à l'écrit (« Décrivez oralement les actions

¹⁸ Retranscription de l'exercice au point 3.3. de l'annexe 1.

¹⁹ Retranscription de l'exercice au point 3.1. de l'annexe 1.

²⁰ Retranscription de l'exercice au point 3.2. de l'annexe 1.

d'Agnès ce jour-là en utilisant le passé composé » devient « Ecrivez maintenant les actions d'Agnès, sous forme de liste, au passé composé »). Ce manque de diversité dans les consignes nous semble mener à l'ennui de l'apprenant... Ainsi, les productions personnelles de l'étudiant, déjà peu sollicitées, sont inscrites dans un cadre peu ludique.

Enfin, un dernier type « d'exercices » est à relever : il s'agit de documents authentiques en lien avec la thématique du cours et à propos desquels plusieurs questions de compréhension sont posées. Ces textes ne suscitent donc pas d'exploitation grammaticale explicite mais confrontent l'apprenant aux formes verbales étudiées (notamment le texte « Passé indéfini » tiré des *Exercices de style* de Raymond Queneau à la page 122, relatif au thème des transports en commun).

Les auteurs de l'ouvrage n'ont pas réparti les exercices de manière progressive : l'apprenant ne passe pas par diverses étapes de plus en plus « compliquées ». En effet, les différents types d'exercices se mêlent sans que nous ayons trouvé une logique expliquant leur ordre. Pour exemple, si les exercices de déduction du discours grammatical, sur lesquels le manuel fait reposer son apprentissage de la grammaire, se situent de manière logique avant tous les autres exercices, ils ne sont pas confinés à cette place et peuvent également apparaître en fin de leçon.

Enfin, de manière générale, nous regretterons le manque de lien entre les exercices et la thématique énoncée au début du cours : les auteurs de *Mosaïque* y perdent l'occasion d'apprendre à l'étudiant du vocabulaire nouveau.

3.4. Conclusion

Le manuel *Mosaïque* nous a laissé une impression générale négative, notamment par son discours grammatical n'offrant jamais à l'apprenant une vision globale du problème du choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé ainsi que par son étiquette de « verbes de mouvement » dont nous avons démontré les conséquences fâcheuses qu'elle entraînait. Les exercices ont conforté notre opinion : ils sont nombreux, peu variés et basés essentiellement sur le repérage de formes et sur la déduction de règles. Dès lors, comment l'apprenant est-il censé acquérir la structure grammaticale étudiée, s'il n'est que rarement amené à l'utiliser ? Malgré ces critiques,

nous apprécions l'importance accordée au travail de l'apprenant dans la constitution du discours grammatical.

4. Le Nouvel Espaces

4.1. Le discours grammatical

Selon *Le Nouvel Espaces*, la plupart des verbes forment leur présent composé avec l'auxiliaire *avoir* et le participe 2. Néanmoins, quatorze verbes et leurs composés se conjuguent à ce temps avec l'auxiliaire *être*. Il s'agit de : *aller, venir, entrer, sortir, rester, arriver, partir, monter, descendre, passer, retourner, tomber, naître* et *mourir*. S'ajoutent à cette liste, les verbes pronominaux.

Nous apprécions la présentation claire du discours grammatical, permettant sa facile assimilation, ainsi que l'évocation du cas des verbes pronominaux. Cependant, nous ne pouvons que blâmer le manque de précision de ce discours : en effet, les auteurs de l'ouvrage n'indiquent pas le temps auquel doit être conjugué l'auxiliaire ni ne précisent que le participe 2 est celui du verbe à conjuguer. Ensuite, ils ne soulignent pas le fait que, pour se former avec l'auxiliaire *être*, les quatorze verbes cités ne peuvent être construits avec un CV1. Enfin, ils n'abordent pas le cas des verbes se conjuguant, selon leur construction, avec *avoir* ou avec *être*.

4.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical

La formation du présent composé est étudiée de manière explicite dans les leçons (les synthèses sont intégrées au milieu des exercices). Si ce point grammatical trouve également place dans la page de récapitulation suivant les leçons qui lui sont consacrées, aucune allusion n'y est faite dans le précis grammatical ni dans les tableaux de conjugaison proposés en annexe.

L'étude du présent composé suit une progression en spirale étant donné que les règles acquises antérieurement sont répétées dans chaque nouvelle synthèse. Ce temps est évoqué explicitement dans trois leçons : la leçon 6 (« Qu'est-ce qu'ils font ? ») sert de première approche et fournit les deux règles de formation du présent composé (celle avec l'auxiliaire *avoir* et celle l'auxiliaire *être*). Ensuite, la leçon 9 (« Qu'avez-vous

fait ? ») reprend le discours précédemment tenu et ajoute, aux quatorze verbes se conjuguant au présent composé avec l’auxiliaire *être*, les verbes pronominaux. Enfin, la leçon 12 (« Ça se passait quand ? ») rappelle l’accord des verbes pronominaux au présent composé.

Nous apprécions cet enseignement en spirale qui permet à l’apprenant de se construire progressivement un discours grammatical de plus en plus précis.

Les auteurs du manuel ne semblent pas se fonder sur une méthodologie en particulier. Nous observerons qu’ils ont choisi de présenter explicitement la grammaire tout en sollicitant l’implication de l’apprenant dans la construction de ses nouvelles connaissances. En outre, par la variété des exercices se déployant tant dans les domaines de l’écrit que de l’oral, ils mènent l’étudiant à consolider et à mettre en pratique ses acquis grammaticaux.

4.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices

Notre commentaire se fondera sur la leçon 9 au sein de laquelle les exercices relatifs au présent composé sont les plus nombreux et peuvent être partagés en quatre points.

Tout d’abord, un document à écouter puis à lire (la biographie de Gabrielle Chanel) met en place la thématique de la leçon (les étapes d’une vie). À partir de ce texte, plusieurs exercices sont proposés. Certains font explicitement référence, dans leurs consignes, au présent composé et attirent l’attention de l’apprenant sur ces formes verbales (exemples : les exercices 6 et 7²¹) ; d’autres, tout en menant l’étudiant à observer ou à utiliser ce temps de la conjugaison, n’y font pas allusion, soit parce qu’un autre point grammatical est mis en évidence (exemple : exercice 9²²), soit parce que ces activités se basent sur la compréhension du texte (exemple : exercice 1²³). Il faut souligner que tous ces exercices sont en lien avec la thème du cours, qu’ils sont extrêmement variés (compréhensions à la lecture et à l’audition, textes à trous,

²¹ Retranscription de ces exercices aux points 4.2 et 4.3. de l’annexe 1.

²² Retranscription de l’exercice au point 4.4. de l’annexe 1.

²³ Retranscription de l’exercice au point 4.1. de l’annexe 1.

expression orale), et qu'ils confrontent l'apprenant aux différentes constructions du présent composé.

Un épisode de la bande dessinée que l'étudiant suit tout au long du manuel donne lieu à une nouvelle série d'exercices. Tant les questions de compréhension, n'étant pas centrées sur l'application du point grammatical étudié, que les exercices plus systématiques (textes à trous, formation de questions à partir d'infinitifs,...) permettent à l'apprenant de consolider ses acquis grammaticaux par l'observation et l'utilisation du temps étudié.

Une troisième étape est la partie « Lectures ». Le texte, *Une vie exemplaire*, retraçant la vie du commandant Cousteau, est accompagné de cinq exercices peu contraints mais menant obligatoirement l'étudiant à visualiser ou à utiliser le présent composé. Nous apprécierons le lien de ces exercices avec la thématique proposée, ainsi que leur variété entre compréhension, analyse du texte et production dirigée.

La quatrième partie, intitulée « Écritures », propose des expressions écrites de divers types (écriture d'un curriculum vitae, d'une biographie,...). Elle permet donc à l'enseignant de souligner les caractéristiques propres à chacune de ces pratiques d'écriture et ainsi d'affiner, de nuancer, les productions de l'apprenant.

Le Nouvel Espaces met fort bien en pratique le discours grammatical étudié. Débutant par des exercices dirigés (exercices systématiques ou de compréhension) mais mêlant déjà les domaines de l'oral et de l'écrit, les auteurs du manuel allègent de plus en plus les consignes jusqu'à atteindre des activités sollicitant une production personnelle et « libre » de l'apprenant. Cette démarche progressive est louable, selon nous, puisqu'elle atteint l'objectif d'une participation active de l'étudiant.

4.4. Conclusion

En conclusion, si le discours grammatical tenu dans *Le Nouvel Espaces* est critiquable à plusieurs égards, les exercices proposés par le manuel sont très intéressants. En effet, ils sont variés (exercices écrits ou oraux, à partir de documents à

lire ou à écouter) et, comme nous l'avons écrit ci-dessus, ils suivent une ligne progressive menant peu à peu l'apprenant à produire un discours libéré de consignes contraignantes. De cette manière, les auteurs de l'ouvrage mettent l'accent sur la communication tant orale qu'écrite, comme ils l'annonçaient dans leur avant-propos.

5. Studio 100

5.1. Le discours grammatical

Le manuel *Studio 100* pose que, pour la majorité des verbes, le présent composé se forme par l'adjonction d'un participe 2 à l'auxiliaire *avoir*. Cependant, une quinzaine de verbes se conjuguent, à ce temps, avec l'auxiliaire *être*, à savoir : *aller, arriver, devenir, descendre, entrer, naître, mourir, (re)partir, passer, rester, sortir et tomber*.

Exception faite de sa clarté, nous ne pouvons que critiquer ce discours grammatical. Premièrement, les auteurs du manuel omettent de spécifier le temps auquel il faut conjuguer l'auxiliaire et de préciser que le participe 2 est celui du verbe à conjuguer. Deuxièmement, nous regrettons que le cas des verbes pronominaux et celui des verbes pouvant employer, selon leur construction, les auxiliaires *avoir* ou *être* ne soient pas abordés. Troisièmement, si les auteurs de l'ouvrage évoquent, dès la première approche du présent composé, l'existence de verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*, la liste dépassant les seuls verbes *aller, partir et sortir* n'est étayée que très tardivement, à partir des informations fournies dans le **dernier** exercice de la leçon et dans le **dernier** tableau de synthèse. En outre, nous remarquerons que le verbe *venir*, très fréquent, est absent de cette liste, et qu'aucune cohérence entre les verbes relevés n'a été recherchée. Dès lors, nous avons l'impression que ce discours grammatical est davantage destiné à la reconnaissance des formes du présent composé qu'à leur production. Enfin, nous soulignerons une erreur importante dans l'un des tableaux de synthèse : en effet, il y est écrit que « Certains verbes forment leur participe passé avec le verbe **être** (aller, partir et d'autres que vous découvrirez plus loin)²⁴ » (nous soulignons).

²⁴ LAVENNE Christian et alii, *op. cit.*, p. 79.

5.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical

Le discours grammatical est exprimé explicitement dans des encadrés prenant place au milieu des exercices. Les auteurs de *Studio 100* ont choisi d'aborder le présent composé de manière progressive au travers de trois leçons. Les séquences 3 et 7 en sont une première approche (un exercice relatif au présent composé est proposé dans chacune d'elle ; s'y ajoute, à la séquence 3, un tableau de synthèse) ; tandis que la séquence 9 s'y consacre essentiellement. Si nous pensions tout d'abord que la progression suivie était de type spiroïdal, nous avons observé que le discours grammatical n'évolue finalement que très peu entre sa première évocation au début du manuel et son étude à la séquence 9. En effet, seule la liste des verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être* se voit quelque peu étayée...

À nouveau, les auteurs du manuel ne se conforment pas à une méthodologie particulière et mêlent une approche grammaticale explicite et des exercices essentiellement orientés vers la production de l'apprenant (en effet, les exercices systématiques sont absents du manuel et laissent leur rôle de fixation d'une nouvelle connaissance grammaticale à des exercices de repérage de formes verbales).

5.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices

Tout d'abord, nous avouons notre impossibilité à juger la qualité des exercices des séquences 3 et 7 (proposés en vue d'anticiper sur le présent composé étudié ultérieurement) n'ayant pas accès aux documents sonores qui les sous-tendent. Nous évoquerons néanmoins l'exercice « Réagissez ! » de la page 63 : ayant pour objectif de mener l'apprenant à réagir aux enregistrements, l'exercice propose diverses phrases au présent composé pouvant l'y aider, et notamment « Je me suis trompé ». Or, comme nous l'avons fait remarquer dans la partie consacrée au discours grammatical, le manuel omet de présenter la conjugaison des verbes pronominaux à ce temps...

Nous nous intéresserons ensuite aux exercices de la séquence 9. Le cadre délimité par la thématique très générale de la leçon (parler d'un événement passé) permet à toutes les activités de s'y inscrire. Malgré quelques exercices de repérage de formes verbales à partir de documents à écouter, l'apprenant doit très rapidement

produire des énoncés personnels (exemples : exercices oraux où les étudiants, à partir d'images, doivent imaginer des conversations au passé ; rédaction d'une carte postale) étant donné que le discours grammatical a déjà été énoncé au cours de leçons précédentes. Nous observerons que les consignes, sans explicitement exiger l'emploi du présent composé, ne peuvent qu'y mener.

Bien que le point grammatical soit supposé acquis avant la leçon, nous déplorons le manque de progression dans son déroulé. En effet, si les auteurs de *Studio 100* avaient dans l'intention de faire des exercices de déduction, nous comprenons mal pourquoi ils les ont placés en fin de leçon, alors qu'ils auraient pu servir de révision et ainsi faciliter les productions de l'apprenant. Exception faite de cette critique, les exercices, pris isolément, nous semblent permettre la consolidation et l'application des règles grammaticales énoncées.

Enfin, plusieurs pages du cahier d'exercices sont consacrées à la conjugaison du présent composé. Dans notre perspective de travail, un exercice en particulier doit être signalé, à savoir le numéro 5, à la page 62²⁵. Il a explicitement pour but de conduire l'apprenant à s'exercer au choix de l'auxiliaire. Du fait d'un discours grammatical incomplet, nous n'observons dans cet exercice ni verbes pronominaux (or, à l'activité 8 de la page suivante, une des phrases données est « Nous nous sommes bien amusés. ») ni verbes tels *descendre* ou *sortir* dont seul le contexte pourrait permettre le choix de l'auxiliaire.

5.4. Conclusion

Notre analyse critique du manuel *Studio 100* nous contraint à émettre un jugement relativement négatif. Le discours grammatical est lacunaire et ne favorise dès lors pas la production d'énoncés corrects de la part de l'apprenant. En outre, nous avons mis en exergue que si les auteurs de l'ouvrage omettaient d'évoquer le cas des verbes pronominaux dans l'étude explicite du présent composé, ils ne se contentaient néanmoins pas de produire, au sein de leur manuel, les seules formes qu'ils décrivaient. En effet, nous y avons relevé plusieurs occurrences de verbes pronominaux conjugués au présent composé. En ce qui concerne les exercices, nous apprécions la place

²⁵ Retranscription de l'exercice au point 5.1. de l'annexe 1.

prédominante laissée aux productions de l'apprenant. Cependant, nous pensons que ces exercices, par manque d'un discours grammatical complet et d'une fixation préalable du point de conjugaison, ne permettront qu'un propos plus qu'élémentaire...

6. Conclusion générale

Sans revenir ici sur chaque critique positive ou négative que nous avons pu énoncée dans le cadre de notre état de la question, nous énumérerons plusieurs points auxquels nous serons attentive dans la préparation de notre leçon.

En ce qui concerne le discours grammatical, nous veillerons à éviter les erreurs commises dans les manuels étudiés. Pour ce faire, nous constituerons un discours complet (y insérant le cas des verbes pronominaux et celui des verbes employant l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon leur construction), assimilable (en produisant notamment une liste exhaustive des verbes qui, outre les verbes pronominaux, se conjuguent au présent composé avec l'auxiliaire *être* ; et en cherchant des points communs les regroupant) et permettant la production de l'apprenant (en précisant que l'auxiliaire doit être conjugué au présent de l'indicatif et que le participe 2 est celui du verbe à conjuguer).

Nous étalerons la mise en pratique du discours grammatical sur plusieurs étapes : premièrement, l'apprenant sera amené à déduire, à partir de documents, les règles de formation du présent composé. Ensuite, des exercices contraints permettront d'ancrer le savoir acquis. Enfin, fort des deux premières étapes et pourvu des outils lexicaux et grammaticaux nécessaires, l'étudiant sera capable de produire un discours personnel très faiblement dirigé.

Deuxième partie : formation de notre discours grammatical – le choix de l’auxiliaire dans la conjugaison du présent composé

1. Précisions terminologiques

1.1. Coverbes et auxiliaires

Un coverbe « permet de conjuguer un autre verbe au point de former avec lui une nouvelle forme verbale. [Il] confère au verbe qui le suit (...) des informations de temps et d’aspect, en plus de celles de mode et de personne²⁶. » Parmi ces coverbes, nous pouvons délimiter deux sous-ensembles : le premier contient des verbes qui conservent leur sens plein, dans ce type de construction ; le second rassemble des verbes, appelés *auxiliaires*, qui sont, dans leur emploi coverbal, désémantisés. Au sein de ce deuxième sous-groupe, nous distinguons deux constructions différentes : d’une part, la construction « auxiliaire + infinitif » ; d’autre part, celle « auxiliaire + participe 2 », qui permet la formation de tous les temps composés de la conjugaison française, et qui ne recouvre que les auxiliaires *avoir* et *être*.

Les coverbes		
Auxiliaires (coverbes désémantisés)		Coverbes conservant leur sens plein
Construits avec un participe 2	Construits avec un infinitif	Construits avec un infinitif
<i>Avoir</i> et <i>être</i>	<i>Faire, aller, laisser, venir de, ...</i>	<i>Continuer à, cesser de, ...</i>

1.2. Présent composé

Comme nous l’avons déjà énoncé dans une note de notre introduction, nous avons choisi de suivre la terminologie mise en place par Marc Wilmet et de remplacer l’étiquette traditionnelle (passé composé) par celle de *présent composé*, référant de cette façon à la morphologie des formes verbales conjuguées à ce temps.

²⁶ SIOUFFI Gilles et VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007, 220 p

2. Choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé

2.1. Règle générale

Nous poserons la règle générale suivante : on forme le présent composé du verbe *x* en conjuguant l'auxiliaire *avoir* au présent de l'indicatif et en lui adjoignant le participe 2 du verbe *x*.

2.2. Exceptions

2.2.1. Recensement des verbes faisant exception

Certains verbes ne se conforment pas à la règle générale de formation du présent composé. Il s'agit, d'une part, des verbes pronominaux ; d'autre part, de dix-sept verbes employés sans complément du verbe 1 (CV1), à savoir : *aller, arriver, décéder, demeurer, descendre, devenir, entrer, monter, mourir, naître, partir, passer, rester, retourner, sortir, tomber* et *venir*²⁷.

Bien qu'une logique sémantique ne nous permette pas d'englober seulement et strictement ces dix-sept verbes, nous pouvons, afin de donner une certaine cohérence à cette liste, supposer deux points communs. Premièrement, ces verbes expriment un changement : certains traduisent un changement de situation géographique ; d'autres, un changement d'état (avec *rester* et *demeurer* marquant un changement zéro). Deuxièmement, ces dix-sept verbes construits sans CV1 font porter, de manière logique, le changement qu'ils expriment sur leur sujet. Pour exemple, nous prendrons les phrases « Je suis descendu » et « J'ai descendu les valises » : le mouvement a été subi, dans le premier cas, par le sujet ; dans le second, par l'objet.

2.2.2. Règle de formation du présent composé des verbes faisant exception

Dans ces cas uniquement, la règle générale n'est plus applicable et est substituée par la règle suivante : on forme le présent composé du verbe *y* en conjuguant l'auxiliaire *être* au présent de l'indicatif et en lui adjoignant le participe 2 du verbe *y*.

2.3. Remarques

Selon la grammaire traditionnelle, certains verbes employés sans complément (ni CV1, ni CV2) peuvent se conjuguer au présent composé en utilisant tant l'auxiliaire

²⁷ S'y ajoutent leurs composés s'ils existent : *redescendre, redevenir, rentrer, remonter, renâître, repartir, ressortir, retomber, advenir, intervenir, parvenir, provenir, revenir, survenir*

avoir que l'auxiliaire *être*. Cependant, le locuteur aura tendance à privilégier la règle générale (et ainsi, l'emploi de l'auxiliaire *avoir*). Ce choix peut s'expliquer par le fait que le présent composé formé avec l'auxiliaire *être* est souvent ressenti, dans ces cas précis, comme un temps présent. *Être* n'est plus perçu comme un auxiliaire mais bien comme un verbe (il n'est donc plus désémanisé) ; et dès lors, le participe passé est employé comme un simple adjectif. Pour exemple, le cas du verbe *déborder* (« L'eau a débordé hors de la casserole », « Cette femme *est* débordée »). Néanmoins, il est vrai que certains verbes (en nombre très restreint) admettent, au présent composé, l'alternance entre les auxiliaires *être* et *avoir* sans aucune modification sémantique (notamment les verbes *éclore* et *paraître*).

On notera enfin que les verbes pris impersonnellement suivent les règles énoncées ci-dessus : ils se conjuguent au présent composé en utilisant l'auxiliaire *avoir*, sauf s'ils font partie des dix-sept verbes ne suivant pas la règle générale (qu'ils soient suivis ou non de leur sujet réel). Pour exemple : « Il *est* arrivé un malheur ».

Troisième partie : leçon de français langue étrangère – « Sur les traces de Jacques Mesrine »

1. Fiche signalétique

Thème : la justice et les faits divers

Public : 6 adultes néerlandophones, se situant au début du niveau intermédiaire

Contexte : cours du soir (non scolaire)

Objectifs :

- a) savoir-faire : exprimer un fait passé et interagir spontanément
- b) grammaire : revoir le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé
- c) vocabulaire : la justice et les faits divers
- d) culture : Jacques Mesrine... ennemi public numéro 1

Pré-requis : nous envisageons notre leçon comme une synthèse permettant la révision d'un point difficile de la conjugaison du présent composé, à savoir le choix de l'auxiliaire. Afin de nous centrer sur ce point précis, nous considérerons que les apprenants auront étudié, antérieurement, la formation du présent composé, celle du participe 2 et les règles d'accord qui lui sont attachées.

2. Déroulé de la leçon

2.1. Mise en contexte et première approche du point grammatical

Cette première partie poursuivra deux buts : d'une part, introduire le thème du cours grâce à des documents relatant l'histoire du célèbre criminel français, Jacques Mesrine, et contenant du vocabulaire relatif à la justice et aux faits divers ; d'autre part, amener l'apprenant à réfléchir sur le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé par son observation des formes auxquelles il aura été confronté.

Outre les documents de la présente leçon, nous aurons visionné, au cours précédent portant sur le thème du cinéma, le film *L'instinct de mort* (première partie de la saga de Jean-François Richet consacrée à Jacques Mesrine) qui servira, évidemment, à l'introduction de la thématique. Nous consacrerons les premières minutes de notre leçon aux impressions et aux réactions suscitées par le film. Cette première discussion

permettra à l'apprenant de consolider le vocabulaire étudié précédemment (le cinéma) et d'exprimer son opinion (savoir-faire acquis antérieurement).

Suite à cette discussion, au cours de laquelle nous aurons probablement été amenée à fournir aux étudiants des mots relatifs à la justice et aux faits divers, nous en viendrons au premier exercice, à savoir, une compréhension à l'audition (« Récit de l'évasion de Jacques Mesrine par un gardien de prison (8 mai 1978) »²⁸). Nous ferons écouter le document quatre fois. Suite aux deux premières écoutes, nous poserons oralement des questions portant sur le contenu du récit (du type : *Qui est Monsieur Bellick ? Comment Jacques Mesrine a-t-il réussi à s'enfuir ? Que sont devenus les trois prisonniers ?*) afin de vérifier la bonne compréhension des apprenants. La consigne des deux écoutes suivantes sera de repérer les formes verbales au présent composé et de les classer selon leur auxiliaire. Après une mise en commun des réponses, nous demanderons aux étudiants les conclusions qu'ils peuvent tirer de leurs observations quant à la formation du présent composé et au choix de l'auxiliaire.

La deuxième activité sera une compréhension à la lecture : l'article simplifié de *Jacques Mesrine, la légende revit*²⁹. À nouveau, nous nous concentrons tout d'abord sur la compréhension du texte : suite à une lecture personnelle, nous poserons aux apprenants quelques questions ; par exemple, *quel événement important de la vie de Jacques Mesrine a-t-il eu lieu en 1956 ? Comment s'est passée sa première sortie de prison ? Quel combat Jacques Mesrine a-t-il mené ? Comment est-il mort ?* Dans un deuxième temps, les étudiants vérifieront, par leur observation des formes verbales en présence, si les conclusions concernant le présent composé tirées à l'exercice précédent se confirment ici.

Cette première partie de notre leçon nous semble essentielle car elle permet d'une part l'acquisition du vocabulaire lié à la thématique du cours, indispensable à une production personnelle ultérieure de l'apprenant ; d'autre part, elle conduit progressivement à la « reformation » (le sujet ayant déjà été étudié) d'un discours grammatical. Nous pensons que la construction de ce discours **par l'apprenant** ne peut

²⁸ Cf. point 1 de l'annexe 2.

²⁹ Cf. point 2 de l'annexe 2.

que favoriser sa compréhension, son assimilation et dès lors son application en situation.

2.2. Synthèse grammaticale³⁰

Suite aux conclusions tirées lors des deux exercices précédents, quant à la formation du présent composé et au choix de l'auxiliaire dans sa conjugaison, nous compléterons avec les apprenants la synthèse grammaticale. En outre, nous exposerons oralement plusieurs points. Tout d'abord, nous expliciterons la logique qui nous semble lier les dix-sept verbes employés sans CV1 et faisant exception à la règle générale³¹. Ensuite, nous ferons remarquer le cas des verbes se conjuguant tantôt avec l'auxiliaire *avoir* tantôt avec l'auxiliaire *être* (nous pensons au cas des verbes *entrer, descendre, monter, retourner* et *sortir*). Nous réexpliquerons qu'ils forment leur présent composé avec *avoir* lorsqu'ils se construisent avec un CV1 (« Louise *a* descendu ses affaires ») ; et avec *être* lorsqu'ils n'ont pas de CV1 (« Nous *sommes* descendus pour dire bonjour à nos invités »). Enfin, nous constaterons que, malgré certaines similitudes, le français et le néerlandais diffèrent dans le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé de nombreux verbes (notamment le couple *commencer/beginnen*).

2.3. Fixation de l'acquis par un exercice contraint

Après la synthèse grammaticale et nos explications orales, nous distribuerons un troisième exercice : *le braquage d'une bijouterie à Genève (décembre 1966)*³². Nous avons créé ce texte à trous dans le souci de faire réfléchir l'apprenant. Dès lors, nous y avons mêlé des verbes nécessitant l'auxiliaire *avoir* et d'autres l'auxiliaire *être* dans leur formation du présent composé ; nous y avons également inséré des verbes qui, en néerlandais, se conjuguent avec l'auxiliaire *zijn*, alors qu'en français ils se forment avec l'auxiliaire *avoir* (ex : *commencer, éclater*) ; enfin, nous y avons utilisé le verbe *sortir* dans deux constructions différentes (avec puis sans CV1) et de ce fait, conjugué dans le premier cas avec l'auxiliaire *avoir*, dans le second avec l'auxiliaire *être*. Nous corrigerons oralement cet exercice, en réexpliquant, si nécessaire, la partie du discours grammatical correspondant au cas posant problème.

³⁰ Cf. point 3 de l'annexe 2.

³¹ À ce propos, nous renvoyons notre lecteur au point 2.2.1. de la deuxième partie de notre travail.

³² Cf. point 4 de l'annexe 2.

Cet exercice nous paraît utile à plusieurs égards : d'une part, il permet l'application du point de grammaire vu antérieurement et sa fixation par l'apprenant ; d'autre part, nous avons pris soin de rester dans la thématique de la leçon, et dès lors, ce texte permet l'acquisition et la révision du vocabulaire relatif aux faits divers.

2.4. Mise en scène, mise à l'écrit : productions de l'apprenant

Par les étapes successives de notre leçon, nous avons pour but de permettre à l'apprenant de produire des énoncés personnels et corrects grammaticalement. Nous pensons que, suite à l'acquisition progressive du vocabulaire de la justice ainsi qu'à la révision des règles de choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé, nous lui en avons fourni les outils nécessaires. La dernière partie de notre leçon sera donc consacrée à des exercices plus libres favorisant l'implication de l'apprenant.

2.4.1. Expression orale : procès de Jacques Mesrine accusé de l'enlèvement de Georges Deslauriers

Nous commencerons par une expression orale collective, en reconstituant le procès de Jacques Mesrine, accusé de l'enlèvement du milliardaire Georges Deslauriers. Le déroulement sera le suivant. Tout d'abord, nous distribuerons aux étudiants un « dossier » personnel contenant : d'une part, une fiche³³ sur laquelle seront indiqués leur rôle ainsi que certains points qu'ils devront obligatoirement évoquer au cours de l'expression orale ; d'autre part, un ou plusieurs document(s)³⁴ qui, s'ajoutant aux textes et au film vus précédemment, les aideront à former leur discours. Chaque étudiant lira seul son dossier. Ensuite, après une quinzaine de minutes de préparation, nous en viendrons à la reconstitution du procès où, pour notre part, nous prendrons le rôle du juge afin d'en diriger le déroulement. Bien que l'expression orale soit fondée sur un canevas, les apprenants pourront le dépasser et interagir librement. Enfin, suite à cet exercice, nous reviendrons, si nécessaire, sur certaines erreurs produites dans les discours des apprenants et réexpliquerons, en conséquence, certains points du discours grammatical.

³³ Cf. point 5 de l'annexe 2.

³⁴ Cf. point 7 de l'annexe 2.

En ce qui concerne les documents mis à la disposition des étudiants, nous noterons qu'il ne s'agit pas de textes authentiques (bien que certains d'entre eux se fondent sur des sources réelles) mais qu'ils sont de formes variées (transcription d'une page d'agenda, d'une page de journal intime,...). Nous avons pris soin, dans leur création, d'utiliser un vocabulaire en lien avec la thématique. Nous n'avons cependant pas construit chaque texte au présent composé et ce, en vue de mener l'apprenant à effectuer un travail de « transformation » du présent ou de l'infinitif au temps étudié, ou d'une « déduction » de verbes à partir de substantifs. Sans détailler chacun des textes créés, nous en expliquerons l'exploitation souhaitée : suite à la lecture et à la compréhension du document, l'apprenant devra former son discours afin de répondre au mieux aux consignes liées à son rôle.

Cette expression orale collective parvient, selon nous, à colorer d'un aspect ludique (essentiel dans l'apprentissage d'une langue étrangère) la mise en pratique de diverses connaissances puisqu'au travers d'une mise en scène, elle mène l'apprenant à utiliser le vocabulaire étudié, à appliquer ses acquis grammaticaux et à consolider un « savoir-être ». La réussite de cette activité prouvera, dès lors, la compréhension et l'assimilation par l'étudiant du point grammatical auquel la leçon aura été consacrée.

2.4.2. Expression écrite : dans la peau de Jacques Mesrine

Enfin, s'il nous reste du temps, nous terminerons la leçon par une expression écrite : *dans la peau de Jacques Mesrine*³⁵. Cet exercice contraint l'apprenant à utiliser le vocabulaire de la thématique du cours ainsi que le présent composé. Il est à noter que le choix de l'auxiliaire à l'écrit a pour corollaire l'application des règles d'accord du participe 2 (application moins importante dans le domaine de l'oral) ; nous rappelons que nous avons posé comme pré-requis à notre leçon la connaissance de ces règles.

³⁵ Cf. point 6 de l'annexe 2.

CONCLUSION

Le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé, difficulté propre à l'apprenant en FLE, nous a mené à poser un regard neuf sur notre langue et finalement à nous rendre compte qu'aucune logique ne le sous-tendait réellement. Pourtant, la question ne pouvait être éludée, dans le cadre d'un enseignement en FLE, étant donné la présence massive de ce temps du passé en français.

Afin de construire un discours censé sur la question, nous avons parcouru un chemin divisé en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous avons consulté les grammaires de Maurice Grevisse et de Marc Wilmet afin de prendre connaissance des verbes utilisant seulement l'auxiliaire *être* et ceux, plus problématiques, pouvant employer tantôt *avoir*, tantôt *être* dans leur formation du présent composé. Ensuite, nous avons confronté cette base grammaticale au discours explicatif des manuels de FLE et avons pris conscience de ce qui leur manquait. Forte de ces conclusions, nous avons pu créer : d'une part, un discours grammatical que nous souhaitons correct, assimilable et surtout applicable ; d'autre part, une leçon qui, fondée sur cette assise théorique, fournit à l'apprenant les outils lui permettant de choisir correctement l'auxiliaire à utiliser dans la conjugaison du présent composé.

Nous avons espéré découvrir une réponse logique, facile et imparable au problème posé. Bien que la solution trouvée nous semble meilleure que les explications proposées dans les manuels de FLE, elle ne s'est cependant pas avérée aussi parfaite que souhaitée. Mais peut-être en exigeons-nous de trop. Après tout, une langue n'est pas un code, logique et froid ; elle est le fruit d'êtres humains complexes, contradictoires, hésitants...

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires : manuels de français langue étrangère

GIBERT Pierre et GREFFET Philippe, *Bonne Route ! 1 : méthode de français* (avec la collaboration d'Alain Raush et de Danielle van Zundert), Paris, Hachette, 1988, 258 p.

BERGER Dominique et MÉRIEUX Régine, *Cadences : méthode de français (niveau débutant)*, Paris, Didier, 1994, 224 p.

JOB Béatriz, *Mosaïque 1 : méthode de français* (avec la collaboration de Jean-Pierre et Frédéric Hatchondo), Paris, CLE international, 1994, 208 p.

CAPELLE Guy et GIDON Noëlle, *Le Nouvel Espaces 1 : méthode de français* (avec la collaboration d'Annie Coutelle et de Sylvie Pons), Paris, Hachette, 1995, 206 p (« Français langue étrangère »).

LAVENNE Christian et alii, *Studio 100 : niveau 1 (méthode de français)*, Paris, Didier, 2001-2004, 160 p.

LAVENNE Christian et alii, *Studio 100 (cahier d'exercices)*, Paris, Didier, 2001-2004, 144 p.

2. Sources secondaires : grammaires françaises

GREVISSE Maurice, *Précis de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck, 1995, 319 p.

SIOUFFI Gilles et VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007, 220 p.

WILMET Marc, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 331 p.

3. Documents à propos de Jacques Mesrine

« Mesrine – évasion et portrait », *Journal A2 : 08 mai 1978*, [date inconnue], <http://www.truveo.com/Journal-A2-08-mai-1978-Mesrine-%C3%A9vasion-et/id/116433304#>, 28 octobre 2008.

« Jacques Mesrine », *Secrets d'actualité : émission M6*, 12 janvier 2007, http://video.google.com/videosearch?hl=fr&q=Jacques+Mesrine&um=1&ie=UTF-8&sa=X&oi=video_result_group&resnum=4&ct=title#, 11 novembre 2008

« Jacques Mesrine », *You Tube*, 19 octobre 2007, <http://www.youtube.com/watch?v=63gpgLO2u2Y>, 20 novembre 2008.

CADOREL Adrien, « Jacques Mesrine, la légende revit », *Métro France*, mercredi 15 octobre 2008, p. 24 ; accessible sur Internet :

<http://www.metrofrance.com/x/metro/2008/10/15/dtrImjKYYBZmI/mesrine.pdf>
(consulté le 10 novembre 2008)

CADOREL Adrien, « Un CV hors norme », *Métro France*, mercredi 15 octobre 2008, p. 24 ; accessible sur Internet : <http://www.metrofrance.com/x/metro/2008/10/15/dtrImjKYYBZmI/mesrine.pdf>
(consulté le 10 novembre 2008)

« Jacques Mesrine », *Wikipédia*, 19 décembre 2008, http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Mesrine, 20 décembre 2008

4. Illustrations

« Les personnages », *Les PSY par Bédu et Cauvin*, [date inconnue], <http://les-psy.chez-alice.fr/index.php3?id=personnages>, 10 novembre 2008

« Policiers », *Coloriages Métiers*, [date inconnue], [http://www.mescoloriages.com/vie-quotidienne/coloriages,metiers,policiers/policier-\(1\).gif.shtml](http://www.mescoloriages.com/vie-quotidienne/coloriages,metiers,policiers/policier-(1).gif.shtml), 10 novembre 2008

Picsou, 2003-2008, <http://www.vrac-coloriages.net/disney/picsou/007.gif>, 10 novembre 2008.

GILLON Paul et HUBERT, couverture de *Le Procès*, mai 2004, [http://www.bedetheque.com/serie-9276-BD-Ordre-de-Ciceron-\(L-\).html](http://www.bedetheque.com/serie-9276-BD-Ordre-de-Ciceron-(L-).html), 10 novembre 2008.

« Casque d'écoute », *Media*, 2004-2008, <http://www.educol.net/fr-coloriages-images-colorier-photo-media-c382.html>, 10 novembre 2008.

GILLON Paul et HUBERT, couverture de *Mis en examen*, mars 2006, <http://www.bedetheque.com/Couvertures/OrdredeCiceronL02.jpg>, 10 novembre 2008.

Les coloriages à l'école, 2007, http://www.hugolescargot.com/coloriages-ecole-maternelle/pages/coloriage-ecole-lecture_jpg.htm, 10 novembre 2008.

Coloriage Simpson, 2008, http://www.hugolescargot.com/coloriages-simpson/images/coloriage-simpson-crayon_jpg.gif, 10 novembre 2008.

Rodeur de la résidence MANAVA, 29 juin 2008, http://images.google.be/imgres?imgurl=http://www.pologtijaune.pf/wp-content/uploads/2008/07/voleur.jpg&imgrefurl=http://www.pologtijaune.pf/&h=500&w=500&sz=93&hl=fr&start=3&um=1&usg=__jnF1CB4biVF05cTzL9HpxKFC2YU=&tbnid=4vJBHmuuQ82KjM:&tbnh=130&tbnw=130&prev=/images%3Fq%3Dvoleur%26um%3D1%26hl%3Dfr, 10 novembre 2008.

[ANONYME], *Métro France*, mercredi 15 octobre 2008, p. 21 ; accessible sur Internet : <http://www.metrofrance.com/x/metro/2008/10/15/dtrImjKYYBZmI/mesrine.pdf>
(consulté le 10 novembre 2008)

TABLE DES MATIÈRES

Page de titre.....p.1

Introduction.....p.2

Première partie : état de la question critique sur base de cinq manuels de français langue étrangère.....p.3-20

1. Bonne Route !.....	p.3-7
1.1. Le discours grammatical.....	p.3-4
1.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical.....	p.4-5
1.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices.....	p.5-6
1.4. Conclusion.....	p.6-7
2. Cadences.....	p.7-9
2.1. Le discours grammatical.....	p.7
2.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical.....	p.7-8
2.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices.....	p.8-9
2.4. Conclusion.....	p.9
3. Mosaïque.....	p.9-13
3.1. Le discours grammatical.....	p.9-10
3.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical.....	p.10-11
3.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices.....	p. 11-12
3.4. Conclusion.....	p.12-13
4. Le Nouvel Espaces.....	p. 13-16
4.1. Le discours grammatical.....	p. 13
4.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical.....	p.13-14
4.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices.....	p.14-15
4.4. Conclusion.....	p. 15-16
5. Studio 100.....	p. 16-19
5.1. Le discours grammatical.....	p. 16
5.2. Méthodologie et mise en forme du discours grammatical.....	p. 17
5.3. Mise en pratique du discours grammatical : les exercices.....	p.17-18
5.4. Conclusion.....	p.18-19
6. Conclusion générale.....	p. 19

Deuxième partie : formation de notre discours grammatical – le choix de l’auxiliaire dans la conjugaison du présent composé.....p. 20-22

1. Précisions terminologiques.....	p.20
1.1. Coverbes et auxiliaires.....	p.20
1.2. Présent composé.....	p.20
2. Choix de l’auxiliaire dans la conjugaison du présent composé.....	p.21-22
2.1. Règle générale.....	p.21
2.2. Exceptions.....	p.21

2.2.1. Recensement des verbes faisant exception.....	p.21
2.2.2. Règle de formation du présent composé des verbes faisant exception..	p.21
2.3. Remarques.....	p.21-22

Troisième partie : leçon de français langue étrangère – « Sur les traces de Jacques Mesrine.....p.23-27

1. Fiche signalétique.....	p.23
2. Déroulé de la leçon.....	p.23-27
2.1. Mise en contexte et première approche du point grammatical.....	p.23-25
2.2. Synthèse grammaticale.....	p.25
2.3. Fixation de l’acquis par un exercice contraint.....	p.25-26
2.4. Mise en scène, mise à l’écrit : productions de l’apprenant.....	p.26-27
2.4.1. Expression orale : procès de Jacques Mesrine accusé de l’enlèvement de Georges Deslauriers.....	p.26-27
2.4.2. Expression écrite : dans la peau de Jacques Mesrine.....	p.27

Conclusion.....p.28

Bibliographie.....p.29-30

Table des matières.....p.31-32

Annexe 1 : retranscriptions de points théoriques et d’exercices proposés par les manuels de FLE.....	p.33-36
Annexe 2 : documents destinés à l’apprenant en FLE.....	p.37-48

ANNEXE 1 : RETRANSCRIPTIONS DE POINTS THÉORIQUES ET D'EXERCICES PROPOSÉS PAR LES MANUELS DE FLE

1. Bonne Route !

1.1. *Les verbes à deux auxiliaires (p. 128)*

Il	sort	le chien.	
sujet	+ verbe	+ complément d'objet direct	→ Il a sorti le chien.
Il	sort	par la fenêtre.	
sujet	+ verbe	+ complément circonstanciel	→ Il est sorti par la fenêtre.

1.2. *Exercice 5, leçon 17 (p. 122)*

Samedi dernier... Faites des phrases

Exemple : moi, regarder le match à la télévision → Samedi dernier, j'ai regardé le match à la télévision.

elles, dîner dans un restaurant chinois – elle, acheter une robe d'été – toi, louer une maison à la campagne – moi, déjeuner avec Marc – lui, vendre sa moto à Antonio – eux, choisir de belles cravates – elle, faire du tennis.

1.3. *Exercice 8, leçon 18 (p. 129)*

Ou'est-ce qu'ils ont fait ? Faites des phrases. Attention à l'auxiliaire !

Exemple : Philippe, faire de l'auto-stop, aller au bord de la mer → Philippe a fait de l'auto-stop et est allé au bord de la mer.

Édith, descendre sa valise, aller à la gare – Mme Mazières, téléphoner, inviter Mme Lucet – mes cousines, voyager en Italie, passer par la Suisse – Marina, inviter son amie Sylvie, sortir avec elle – Ursula, prendre le train, arriver à six heures du soir – Mme Lamy, aller en Espagne, rester deux jours à Madrid – Sylvie, rester un mois à Venise, rencontrer ses amis italiens – mon oncle et ma tante, venir à Paris, passer trois semaines avec nous.

1.4. *Exercice 7, leçon 24 (p. 171)*

Cécile s'est promenée dans la ville ; et Jean-Paul ? Répondez

Exemple : Et Jean-Paul ? → Non, il ne s'est pas promené dans la ville.

Et tes parents ? (oui) – Et ta sœur ? (non) – Et vous, Philippe ? (non) – Et tes cousins ? (oui) – Et les deux jolies Portugaises ? (oui) – Et toi, Nadine ? (non)

2. Cadences 1

2.1. Exercice A, séquence 2 du dossier 3 (p. 112)

Dans le texte suivant, relevez les verbes au passé composé puis trouvez les infinitifs de ces verbes.

Exemples : La princesse de Monaco *est née* → naître.

« La princesse de Monaco est née en 1965. Elle a vécu une enfance heureuse avec son frère et sa sœur. Elle a habité et a fait ses études à Paris. Puis elle a décidé de partir aux Etats-Unis. Elle a commencé une carrière de chanteuse. Enfin, elle est tombée amoureuse et elle a eu un petit garçon, Louis. »

3. Mosaïque

3.1. Exercice 9, leçon 17 (p. 107)

Entraînez-vous

A. A tour de rôle, très rapidement, faites des phrases en changeant les personnes à partir de ces deux modèles :

J'avais mal aux jambes, je marchais mal, alors j'ai appelé le médecin.

J'étais dans ma chambre, tout à coup, j'ai regardé par la fenêtre...

3.2. Exercice 6, leçon 18 (p. 111)

Cf. feuille photocopiée (p. 32')

3.3. Exercice 4, leçon 19 (p. 116)

Ecoutez et distinguez.

Notez tous les verbes au fur et à mesure que vous les entendez.

Séparez d'abord l'imparfait du passé composé.

Ensuite dans les formes du passé composé, séparez les verbes conjugués avec l'auxiliaire « être », des verbes conjugués avec l'auxiliaire « avoir ».

- Combien de formes trouvez-vous dans chaque catégorie ?

■ Réfléchissez

Observez votre liste de verbes conjugués avec « être ».

Un seul de ces verbes, « s'arrêter », est un verbe pronominal comme « se lever » ou « s'habiller ».

Mais votre liste de verbes conjugués avec « être » est plus longue.

- Quel est le point commun à tous ces verbes ?

■ *Véifier vos conclusions*

APPRENEZ	
Verbes conjugués avec l'auxiliaire ÊTRE	
Les verbes pronominaux :	Les verbes de mouvement :
se lever, s'arrêter, se maquiller...	aller, entrer, monter...

4. Le Nouvel Espaces

4.1. Exercice 1, leçon 9 (p. 124)

Quels sont les événements principaux ?

Lisez le résumé biographique. Puis, écoutez l'histoire de la vie de Mademoiselle Chanel et complétez les phrases ci-dessous.

1. Elle est née en...
2. Elle est arrivée à Paris en...
3. Elle a vendu des chapeaux...
4. Elle a ouvert une première maison de couture...
5. Elle a lancé...
6. Elle a créé son parfum...
7. Elle est partie pour la Suisse... Elle y est restée...
8. Elle est revenue à Paris...
9. Elle est morte...

4.2. Exercice 6, leçon 9 (p. 126)

Classez-les.

1. Relevez les participes passés du texte sur Coco Chanel et classez-les selon la terminaison de leur participe passé : -é, -i, -u, -rt.
2. Classez les participes passés du texte en deux catégories :
 - a) les participes passés de verbes conjugués avec « avoir » ;
 - b) les participes passés de verbes conjugués avec « être ».
3. Dans quels cas a-t-on fait l'accord sujet-participe ?

4.3. Exercice 7, leçon 9 (p. 126)

Retrouvez sa biographie !

Complétez le texte suivant avec les passés composés des verbes entre parenthèses

Yves Saint Laurent (naître) en 1936 en Algérie. Il ne (venir) à Paris qu'en 1954. Très vite, il (devenir) l'assistant de Christian Dior. Dior (mourir) en 1957 et Yves Saint Laurent (présenter) sa première collection l'année suivante. Elle (avoir) un succès immédiat.

4.4. Exercice 9, leçon 9 (p. 127)

C'est arrivé bien tard !

Exprimez une restriction

Commencer à créer des chapeaux à vingt-huit ans.

→ *Coco Chanel n'a commencé à créer des chapeaux qu'à vingt-huit ans.*

1. Connaître Paris en 1908.
2. Ouvrir sa première maison de couture à vingt-neuf ans.
3. Devenir célèbre à Paris en 1919.
4. Revenir en Suisse en 1954.
5. Imposer ses tailleurs de tweed à soixante et onze ans.

5. Studio 100

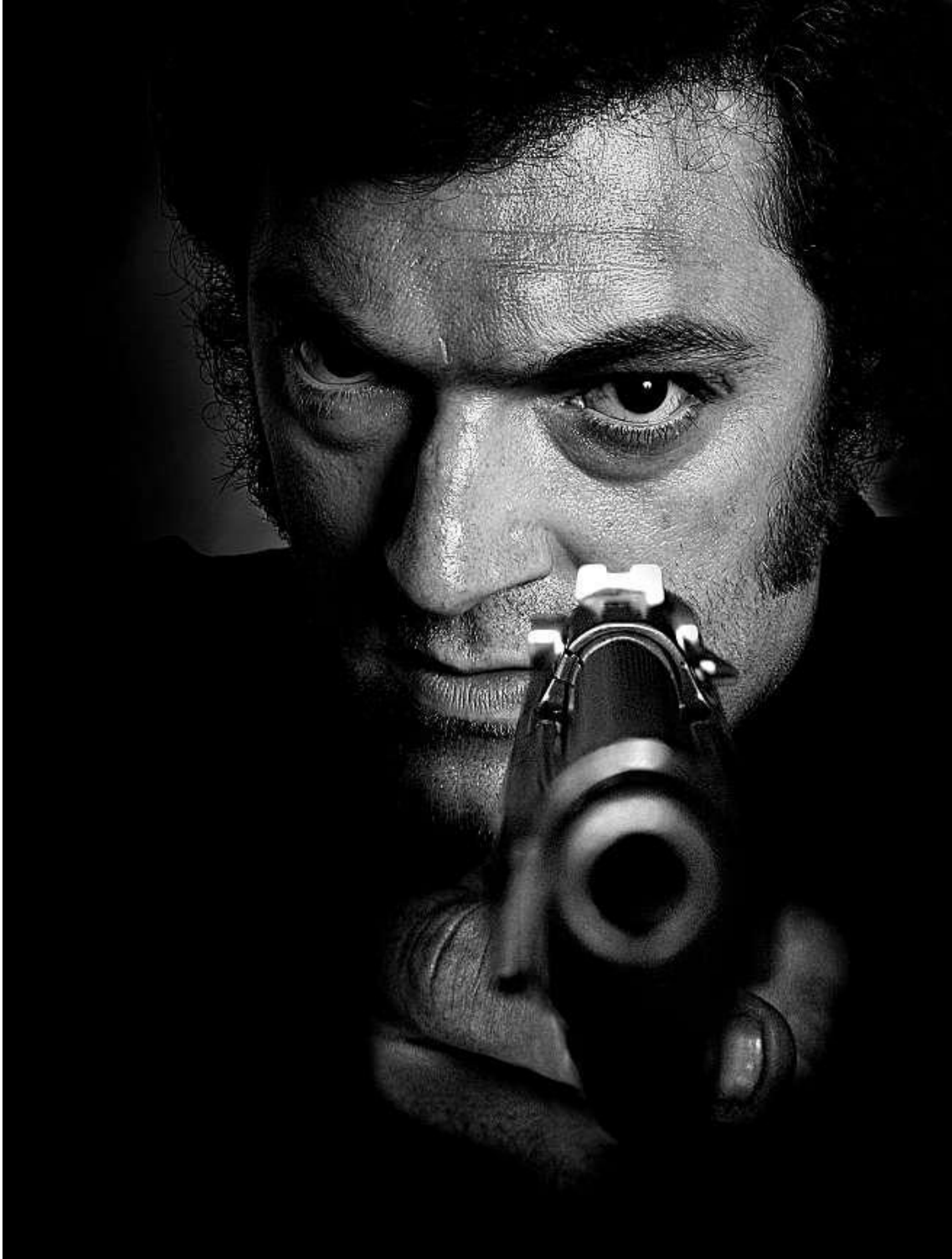
5.1. Exercices 5 du cahier d'exercices (p. 62) : « Auxiliaires »

Complétez avec le verbe *être* ou le verbe *avoir* :

1. Il né en 1965.
2. Nous fait un beau voyage.
3. Vous..... allés à Marseille ?
4. Je..... arrivé hier soir.
5. Son fils entré dans une école de commerce.
6. Vous..... reçu ma lettre ?
7. Ils..... perdu le match.
8. Elle..... vendu sa voiture.
9. Il parti ce matin.
10. Nous..... couru pour prendre le bus.

***Sur les traces de Jacques
Mesrine...***

CommuneLangue.com



1. Compréhension à l'audition : récit de l'évasion de Jacques Mesrine par un gardien de prison (8 mai 1978)³⁶

³⁶ Texte créé sur base de la source audio suivante : « Mesrine – évasion et portrait », *Journal A2 : 08 mai 1978*, [date inconnue], <http://www.truveo.com/Journal-A2-08-mai-1978-Mesrine-%C3%A9vasion-et/id/116433304#>, 28 octobre 2008.

JOURNALISTE : Bonjour Monsieur Bellick. Vous êtes gardien à la prison de la Santé à Paris d'où Jacques Mesrine s'est évadé ce matin. Pouvez-vous nous expliquer cette évasion ?

BRAD BELLICK : 9 heures, c'est l'heure de la promenade des prisonniers. Donc, j'ai amené les détenus dans la cour de la prison. À 9h30, Jacques Mesrine est allé au parloir pour voir son avocate, Maître Gilletti. Il est sorti de la pièce avec plusieurs armes et nous a menacés, moi et mes collègues. Il s'est emparé de nos clefs et a libéré ses deux complices : Carman Rives et François Besse. Ils se sont dirigés vers le mur de la cour et sont montés sur une échelle pour le franchir. Alors mes collègues ont ouvert le feu et ont tué Carman Rives : il est mort sur le coup. Les deux autres prisonniers sont toujours en fuite...

JOURNALISTE : Merci beaucoup Monsieur Bellick.



2. Compréhension à la lecture : *article simplifié* « Jacques Mesrine, la légende revit »³⁷

³⁷ Texte créé en simplifiant l'article suivant : CADOREL Adrien, « Jacques Mesrine, la légende revit », *Métro France*, mercredi 15 octobre 2008, p. 24 ; accessible sur Internet : <http://www.metrofrance.com/x/metro/2008/10/15/dtrImjKYYBZmI/mesrine.pdf> (consulté le 10 novembre 2008)

3. Synthèse grammaticale : Le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du présent composé

Règle générale : Comment forme-t-on le présent composé du verbe *x* ? On conjugue l'auxiliaire au présent de l'indicatif et on lui ajoute le participe 2 du verbe *x*.

Exemples : J'..... couru sur la plage.

Louise descendu ses affaires.

Il gelé cette nuit.

Exceptions :

1. Verbes-exceptions

Certains verbes ne respectent pas cette règle. Lesquels ?

-

- 17 verbes (et leurs composés) **employés sans complément du verbe 1 :**

- aller	- mourir
- arriver	- naître
- décéder	- partir
- demeurer	- passer
- descendre	- rester
- devenir	- retourner
- entrer	- sortir
- monter	- tomber
	- venir

2. Règle pour ces verbes

Dans ces cas **uniquement**, comment forme-t-on le présent composé du verbe *y* ? On conjugue l'auxiliaire au présent de l'indicatif et on lui ajoute le participe 2 du verbe *y*.

Exemples : Ces amies se envoyé des lettres pendant les vacances.

Nous descendus pour dire bonjour à nos invités.

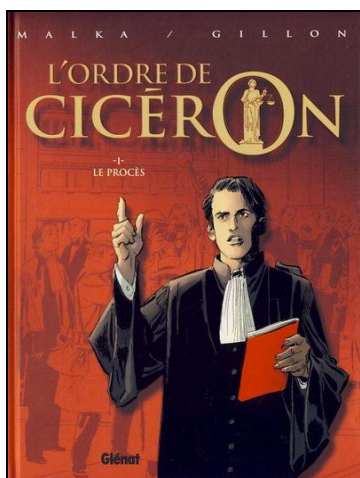
4. Exercice contraint : le braquage d'une bijouterie à Genève (12/1966)

Conjuguiez les verbes entre parenthèses au présent composé. Attention au choix de l'auxiliaire et à l'accord des participes 2.

Quand John, mon complice, me (parler) du braquage de cette bijouterie, je (accepter) tout de suite Trois jours plus tard, je me trouvais dans une voiture, à attendre. Un peu avant sept heures, nous (entrer) , masqués, et nous (montrer) nos armes au bijoutier. Je (crier) : « Tu ne bouges pas ou je tire ! ». John (aller) derrière le comptoir et il (commencer) à vider la caisse. Il en (sortir) de l'argent. Moi, je (rester) près de la porte pour faire le guet. Soudain, le bijoutier (faire) un geste, alors je (tirer) dans la vitrine derrière lui. Elle (éclater) et le bijoutier (tomber) au sol. John me (dire) : « Les flics vont débarquer maintenant ! ». Il (falloir) donc partir en vitesse. Nous (sortir) avec l'argent et nous (disparaître) dans la nuit.

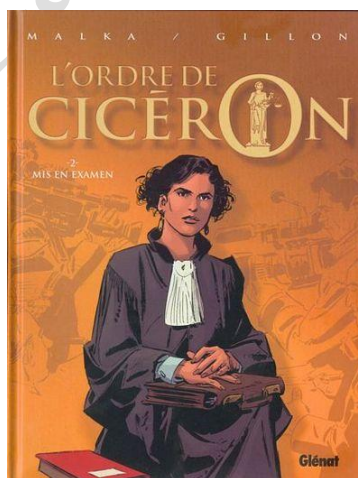
5. Expression orale : procès de Jacques Mesrine accusé de l'enlèvement de Georges Deslauriers

Maître McCoy (avocat général)



- expliquer les crimes de Mesrine avant son enlèvement de Georges Deslauriers
- interroger l'agent Derrick : comment la police a-t-elle trouvé Jacques Mesrine ?
- interroger Georges Deslauriers : comment s'est passé son enlèvement ?

Maître McBeal (avocate de J. Mesrine)



- montrer que, dans sa vie, Mesrine a parfois bien agi
- interroger le docteur Sigfrud : quels points importants doivent être retenus de l'entretien ? Quels conseils le docteur peut-il donner ?
- interroger Jacques Mesrine : comment vit-il en QHS (raconter la journée du 16 août 1969) ?

Le témoin n°1 : L'agent Bellick



- expliquer comment la police a pu trouver Jacques Mesrine

Le témoin n° 2 : Georges Deslauriers



<http://www.vrac-coloriage.net>

- expliquer son enlèvement

Le témoin 3 : Docteur Sigfrud



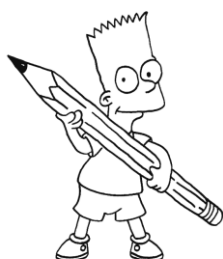
- décrire la vie de Jacques Mesrine et son sentiment lors de la guerre d'Algérie et de son enlèvement de G. Deslauriers.
- donner des conseils

L'accusé : Jacques Mesrine



- expliquer une journée en Quartier de Haute Surveillance (16 août 1969)

6. Expression écrite : dans la peau de Jacques Mesrine...



Écrivez 10 lignes à propos de la situation suivante : vous êtes Jacques Mesrine et vous écrivez vos mémoires. Vous expliquez l'un des vols que vous avez commis dans votre vie.

7. Documents constitutifs des dossiers des différents personnages de l'expression orale

7.1. Documents du Docteur Sigfrud

DOSSIER 2046-7564 : transcription de l'entretien

1/ *Quelle est votre relation avec votre famille ?*

MESRINE : Je suis né dans une famille aisée : je n'ai jamais manqué de rien. Quand je suis sorti de prison en 1963, mon père m'a trouvé un travail. Mais finalement je suis retombé dans le milieu du banditisme et j'ai décidé de ne plus voir mes parents pour éviter de leur causer des ennuis...

2/ *Comment avez-vous vécu la guerre d'Algérie ?*

MESRINE : Bien. Je suis parti en 1956, à 20 ans. J'ai reçu beaucoup de missions, j'ai commis de nombreux meurtres ; on m'a félicité pour cela, alors... La guerre a été comme l'événement déclencheur de ma violence : en tuant tous ces gens, j'ai eu une sensation de plaisir et de pouvoir.

3/ *Quel est votre sentiment par rapport à l'enlèvement de Monsieur Deslauniers ?*

MESRINE : J'ai agi sous l'effet de la colère. Il m'a renvoyé et pourtant j'ai toujours été honnête avec lui. Ça a été une vraie trahison. Je n'ai pas réfléchi et je l'ai assommé. Puis, tout a été très vite. J'avais besoin d'argent pour fuir, j'ai donc pensé à une rançon.

DOSSIER 2046-7564

Sujet : Jacques Mesrine
Date de l'entretien : 20 octobre 1969
Heure/Lieu : 16h45, prison W. Walter

Avis après entretien : renforcer le lien avec sa famille (influence positive) ; semble regretter la séparation ; éviter un environnement violent (incarcérer Jacques Mesrine ailleurs qu'au QHS)

7.2. Document de l'agent Bellick

Août 1969	
<p>Lundi 07</p> <p><i>14h : Rendez-vous avec Mike Labalance, dealer d'un ami de Mesrine, au Pikwik's Bar</i></p>	<p>Vendredi 11</p> <p><i>8h : surveillance de l'aéroport F. Roosevelt.</i> <i>18h46 : arrivée d'un avion privé (destination : France)</i></p>
<p>Mardi 08</p> <p><i>7h30 : filature de Jo Wilburt (ami de Mesrine).</i> <i>18h47 : mise sur écoute de l'appartement de Jo Wilburt</i></p>	<p>Samedi 12</p> <p><i>9h17 : arrivée de Jo Wilburt</i> <i>10h23 : arrivée de Mesrine</i> <i>10h41 : arrestation</i></p>
<p>Mercredi 09</p> <p><i>9h 53 : Wilburt téléphone à Mesrine : prise de rendez-vous à l'aéroport pour le samedi 12...</i></p>	<p>Dimanche 13</p>
<p>Jeudi 10</p>	<p>Notes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Numéro de Mike Labalance : 0475/48. 23. 16 - Adresse de Jo Wilburt : 45, rue Bertoolé.

7.3. Document de Jacques Mesrine

16 août 1969

Une journée de plus en prison. Je n'ai pas encore trouvé le moyen de m'évader ; il faut que je parle à Tony M.

Les journées sont difficiles ici, toujours les mêmes murs, les mêmes horaires :

- 6h : réveil*
- 6h15 : douche*
- de 6h30 à 6h40 : promenade dans la cour ; je ne vois pas le soleil !*
- 7h : inspection des cellules et 1^e fouille de la journée*
- 8h : déjeuner dans ma cellule*
- 12h : dîner dans ma cellule*
- 19h : souper dans ma cellule*
- 20h30 : inspection des cellules et dernière fouille de la journée*

23 heures sur 24, je vois les mêmes murs. Il n'y a rien à faire : les livres et le courrier sont interdits. Nous ne pouvons pas parler. Les matons sont tous pourris. Moi, je refuse de payer Pope. Il m'a attendu après la promenade tout à l'heure... Sous ses ordres, je dois sortir du rang. Une fois tout le monde dans sa cellule, il me frappe, avec d'autres matons, jusqu'à ce que je tombe. Je les entends rire et je les hais !

7.4. Document de Georges Deslauriers

Rappel des faits :

8h : arrivée de Jacques Mesrine et de sa femme (Jeanne Schneider) chez Georges Deslauriers

8h30 : Deslauriers appelle Mesrine : il le licencie suite à la dispute de Jeanne Schneider avec le jardinier. Mesrine essaie de négocier mais Deslauriers refuse de le garder. Mesrine perd le contrôle et assomme son patron.

9h30 : arrivée dans un motel, le « Hollyday's way ». Deslauriers est ligoté mais n'est pas mal traité. Mesrine appelle le frère du milliardaire et réclame une rançon de 200.000 \$.

10h : Ray, le frère de Deslauriers, appelle la police. Une enquête est ouverte.

14h : Mesrine appelle à nouveau Ray Deslauriers. Ils fixent le rendez-vous à 23h, au parc Geneva.

16h15 : une dispute éclate entre Jeanne Schneider et Jacques Mesrine. Mesrine, furieux, sort.

18h25 : Schneider, inquiète, part à la recherche de Mesrine.

19h : Georges Deslauriers se libère et s'enfuit. Il atteint rapidement la route. Il se rend directement à la police.

20h43 : retour de Mesrine et Schneider au motel. Ils découvrent la fuite de Deslauriers et décident de partir pour les États-Unis

7.5. Document de Maître McCoy

Mesrine: un CV hors norme³⁸

1936 Décembre 28 Naissance de Jacques René Mesrine à Clichy.

1959 Nombreux cambriolages.

1962 Janvier 17 Tentative de braquage d'une banque. Arrestation avec trois complices. Il est emprisonné pour la première fois.

1965 Décembre 2 Arrestation pour vol de documents politiques à Palma de Majorque.

1966 Décembre Braquage d'une bijouterie à Genève.

1967 Novembre 15 Vol à main armée dans un hôtel de Chamonix.

1967 Décembre 8 Vol à main armée dans une maison de couture à Paris.

1968 Février 6 Fuite au Canada avec Jeanne Schneider.

1969 Juin 12 Mesrine et Schneider enlèvent le milliardaire Georges Deslauriers.

1969 Août 17 Évasion de prison. Ils sont repris le lendemain.

³⁸ Les deux textes intitulés « Mesrine : un CV hors norme » sont une version simplifiée et modifiée de l'article suivant : CADOREL Adrien, « Un CV hors norme », *Métro France*, mercredi 15 octobre 2008, p. 24 ; accessible sur Internet : <http://www.metrofrance.com/x/metro/2008/10/15/dtrImjKYYBZmI/mesrine.pdf> (consulté le 10 novembre 2008)

7.6. Document de Maître McBeal

Mesrine: un CV hors norme

1936 Décembre 28 Naissance de Jacques René Mesrine à Clichy

1956 Départ pour l'Algérie. Il vit cette guerre comme l'événement déclencheur de sa violence. Il est décoré par le général De Gaulle de la « Croix de la valeur militaire ». Il reçoit le certificat de bonne conduite de la 626^e compagnie.

1962 Janvier 17 Tentative de braquage d'une banque. Arrestation avec trois complices. Il est emprisonné pour la première fois.

1963 Fin de son incarcération. Il veut quitter la vie criminelle. Il trouve un travail mais le perd rapidement. Il redevient criminel.

1965 Décembre 2 Arrestation pour vol de documents politiques à Palma de Majorque.

1966 Octobre Rencontre Jeanne Schneider.

1968 Février 6 Fuite au Canada avec Jeanne Schneider. Travail chez Georges Deslauriers, un milliardaire. Mesrine veut devenir honnête.

1969 Juin 12. Mesrine et Jeanne perdent leur emploi ; ils enlèvent Georges Deslauriers.

1969 Juillet 16. Le couple est arrêté au Texas par la police américaine.

1969 Août 17. Évasion de prison. Ils sont repris le lendemain.